



S'unir pour servir

Association **C**entrale d'**O**fficiers marins et de **MA**riniers de **R**éserve

Gazette de l'ACOMAR Paris-Île de France

Année 2020

N° 32

1^{er} Trimestre 2020

Sommaire

- Mot du Président P.1
- Cérémonies à Saint-Malo : hommage et avenir.. P.2
- Le Service National Universel..... P.3-4
- Remise de fanion à la PMM Kieffer..... P.5-6
- PM(H) Pierre Mathieu Chevalier de la Légion d'Honneur P.8-9
- Assemblée Générale de l'ACOMAR IdF P.10
- Souvenirs – Souvenirs..... P.11-12
- À bientôt..... P.13

AVIS

Suite à la pandémie du COVID, 19 l'Assemblée Générale Statutaire de l'ACOMAR initialement prévue les 27 et 28 mars 2020 à Strasbourg a été annulée et éventuellement reportée le Week-end du 12 et 13 Juin toujours à Strasbourg. Nous vous tiendrons au courant du suivi.

**Le diplôme et l'Étoile Civique ont été
décernés aux PM(H) Michel Mager et
Pierre Mathieu**

Cher Acomarin et chère Acomarinette.

Voici notre première gazette de l'année 2020.

Au moment de la rédaction de notre gazette nous sommes dans la pandémie du COVID19 depuis 1 1/2 mois. La participation de l'ACOMAR IDF aux manifestations prévues a été très limitée vue la conjoncture. Au jour où je publie mon éditio, nous sommes au pic de Coronavirus au sein de l'Île de France avec 4000 décès devant le Grand Est.



Le PA Charles de Gaulle en opération

Depuis 13 jours nous sommes au confinement et j'en profite pour vous demander de respecter scrupuleusement cette consigne et de faire bien attention à vous. Je ne voudrais pas que certains d'entre vous "ferment les yeux".

Suite à cette pandémie, l'Assemblée Générale Nationale Statutaire initialement prévue les 27 et 28 mars derniers à Strasbourg a été annulée. Selon la suite des événements, elle serait reportée aux 12 et 13 juin toujours à Strasbourg. Je ne manquerai pas de vous avertir de la suite donnée pour cette AG.

Toutes cérémonies dont le ravivage de la Flamme prévu le 18 avril 2020 à l'Arc de Triomphe sera annulée, étant probablement toujours en confinement. Je vous tiendrai au courant.

Je remercie vivement Pierre Mathieu qui continue comme rédacteur en chef, à participer à la rédaction de notre gazette, en y passant du temps.

Profitez de confinement pour vous reposer et bien respecter les consignes je compte sur vous, malgré de ne pas être à côté des siens.

Bon vent à toutes et à tous.

PM (H) Guy BARRAULT Vice-président national
Président Délégué ACOMAR IDF

ACOMAR Île de France – 181, boulevard Pasteur – Bat. D4 – 94360 Bry sur Marne

Téléphone : 06 81 57 09 10 – Courriel : acomar.pdf@laposte.net

Site national : www.acomar.org

La gazette a été conçue par le Président et le bureau de la section et mise en page par Pierre Mathieu – I.P.N.S.

Cérémonies à Saint-Malo : hommage et avenir

Activités des sections

SECTION ACORAM SAINT-MALO - RENNES

Cérémonies à Saint-Malo : hommage et avenir

La même semaine en décembre se sont déroulées dans la cour du château de Saint-Malo deux cérémonies. Le mardi 3 un hommage au quartier-maître Morel, décédé le 24 novembre, ancien membre du Commando Kieffer qui avait débarqué en Normandie le 6 juin 1944. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation des fusiliers-marins et des deux derniers vétérans du commando de 1944. La préfète de la région Bretagne, Mme Michèle Kirry, et le maire de Saint-Malo, M. Claude Renoult, ont dans leurs discours rendu hommage à la mémoire de Jean Morel. M. Renoult a notamment déclaré : « À l'aube du 6 juin 1944, près de 5 000 navires approchaient les côtes françaises. Parmi ces hommes, 177 Français, 177 fusiliers marins du commando numéro 4, celui commandé par Phi-



Ci-dessus, hommage rendu au quartier-maître Jean Morel. Ci-contre, le CV Jean-Christophe Coeffe préside la cérémonie de remise de fanion à la PMM.

lippe Kieffer, 177 Français qui avaient, pour la plupart, dès 1940, refusé la défaite.

En ce jour d'hommage, au cours de cette cérémonie où nous sommes réunis pour célébrer la mémoire d'un homme qui portait en lui des valeurs fondamentales et trop rares telles que l'honneur, le courage, le sens du devoir, je tiens à saluer ici la mémoire des 13 soldats français morts en opération au Mali en ce lundi 25 novembre.

L'histoire de Jean Morel est celle d'un jeune garçon qui rêvait de voyages et d'aventures. À 17 ans, il signe pour intégrer l'École des mousses. Le jeune homme s'engage pour cinq ans et imagine qu'il va entamer un parcours classique dans la Marine nationale. Mais le moment n'est pas propice aux chemins tracés : nous sommes en 1939... Après avoir embarqué sur le cuirassé *Courbet*, il se retrouve à Portsmouth. L'amiral Darlan avait alors ordonné aux navires français de rallier les ports non occupés. Mu par le désir d'agir, le jeune

Morel s'échappe d'un camp en Écosse dans lequel les Anglais les avaient maintenus. Il se retrouve alors sur *La Reine des Flots*, un ancien chalutier transformé en patrouilleur. Jean Morel fait alors une rencontre qui allait forger son destin, la rencontre de celui qu'il considère comme un deuxième père : Philippe Kieffer. Ce dernier a réussi à imposer aux Anglais la création des commandos inter nations. Jean fait partie des dix premiers soldats recrutés par Kieffer. Celui qui est alors surnommé « P'tit Jean » est aussi l'un des plus jeunes membres de ces commandos qui allaient entrer dans la légende.

Après un entraînement extrêmement dur en Écosse, il embarque, avec ses 177 compagnons, au port de Warsash, sur la rivière Hamble près de Portsmouth ce 5 juin 1944 au soir. Il est sur la péniche 527, qui avec la 523 mettent le cap vers la France pour une traversée de nuit, par mer mauvaise. Il est 7 h 55. Les officiers anglais leur lancent :

« Messieurs les Français, débarquez les premiers, vous êtes chez vous ! » Le commando s'empare d'une pièce de 50 mm qui avait mis à mal la péniche 523 puis du Casino de Rivabella, avant de s'enfoncer dans les terres par Colleville et Saint-Aubin-d'Arquenay pour faire jonction à Pegasus Bridge.

Jean Morel n'a alors que 21 ans. L'âge des découvertes, l'âge où l'insouciance peut être encore de mise. Pour le jeune homme, ces jours seront marqués du sceau de la peur, du danger et de la mort. La mort des frères d'armes, celle qui semble frapper avec un cruel hasard. En passant l'Orne, son camarade qui marchait devant lui est tué, celui qui se trouvait derrière a été blessé. Lui, n'a qu'un trou dans son sac... Le 18 juillet, il reçoit des éclats d'obus dans la jambe. Il parlait de cet épisode avec un humour propre aux hommes empreints d'humilité : « C'est là qu'on m'a mis en vacances ! » disait-il. »

Dans son discours, Mme Michèle Kirry, préfète, rendant également hommage à la mémoire de Jean Morel, a notamment rappelé que Philippe Kieffer était réserviste de la Marine.

Le samedi 7 a eu lieu la cérémonie de présentation au fanion de la promotion 2019-2020 du centre PMM de Dinard/Saint-Malo. La cérémonie était présidée par le capitaine de vaisseau Jean-Christophe Coeffé, représentant le commandant de l'arrondissement maritime Atlantique et le préfet maritime. Le nouveau chef du centre PMM est le capitaine de frégate Anne-Florence Chandèze.

CF (H) Antoine VIRENQUE
Section Saint-Malo - Rennes



Le Service National Universel

Entre 15 et 17 ans, ceux qui souhaitent participer à la construction d'une **société de l'engagement**, bâtie autour de la cohésion nationale, le **Service national universel (SNU)** s'adresse alors à eux ! Ce service comporte un **séjour de cohésion de deux semaines** puis une **mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures**. Ils peuvent poursuivre, s'il le souhaite, par une période d'engagement de trois mois au minimum.

Le séjour de cohésion

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux et développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire.

Le séjour de cohésion de deux semaines poursuit 4 objectifs :

- Accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ;
- Garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ;
- Renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;
- Valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.

Organisation des centres

Un centre SNU accueille environ 200 volontaires et une trentaine de cadres et de tuteurs. L'effectif du centre est divisé en maximum 10 « maisonnées » de filles et 10 « maisonnées » de garçons.

Les maisonnées, composées de 10 à 15 personnes, sous la direction d'un tuteur, constituent l'unité de vie courante. Installées autant que possible en chambrées, elles permettent en particulier l'intégration des volontaires en situation de handicap. Au sein de chaque maisonnée, un tuteur, cadre de proximité, est chargé de la cohésion collective, du suivi des activités et de l'animation des « conseils de maisonnées ».

Les maisonnées sont regroupées par 4 à 6 au sein d'une « compagnie », sous la direction d'un capitaine de

compagnie et d'un adjoint. Si les maisonnées, unités de vie commune, ne sont pas mixtes, les compagnies le sont toujours et les activités sont autant que possible conduites dans ce cadre.

Le séjour est ponctué par la manifestation régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national. La vie collective permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active, notamment au travers des conseils de maisonnées, organisés quotidiennement par les tuteurs. Une cérémonie de clôture, présidée par les autorités locales est organisée en fin de séjour.

Les volontaires participent aux tâches quotidiennes liées aux repas, au nettoyage et à la gestion des déchets courants. Les services comprennent également, autant que possible, une participation à l'organisation des activités ou à la réception des intervenants.

Les volontaires sont dotés d'une tenue commune dédiée, adaptée au climat local et disposent de la possibilité de l'entretenir pendant toute la durée du séjour.

Les centres sont dotés d'un règlement intérieur, porté à la connaissance des participants et de leurs représentants légaux, et disponible pour chacune des maisonnées du centre. L'usage des téléphones portables est strictement limité.

Le règlement intérieur des centres garantit le respect du principe de laïcité par les volontaires. Des espaces spécifiques peuvent être aménagés dans les centres d'hébergement pour permettre le recueillement individuel.

Les cadres exercent dans le cadre du SNU une mission de service public et sont donc soumis à l'obligation de neutralité.

Encadrement

- La direction du centre est assurée par une équipe de direction composée de trois cadres expérimentés :
- Un chef de centre qui incarne l'autorité de l'État et donne du sens à l'ensemble du séjour de cohésion ;
- Un adjoint éducatif, chargé des activités ;
- Un adjoint encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres.

L'encadrement des compagnies est assuré par un binôme de cadres expérimentés. On distingue un capitaine de compagnie, chargé du dialogue avec l'équipe de direction et de l'animation de la compagnie, et un adjoint. Ce binôme est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie. Il dirige l'action des tuteurs et résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie, notamment disciplinaires.

Chaque maisonnée est animée par un tuteur, chargé de l'encadrement de proximité des volontaires. Placé sous l'autorité du capitaine de compagnie et de son adjoint, il fait vivre la discipline courante, mobilise les volontaires en vue des activités prévues et des services confiés à leur maisonnée, et s'assure de la bonne participation au quotidien des volontaires en situation de handicap ou présentant des problèmes de santé. Le tuteur crée les conditions propices à l'objectif de brassage et de cohésion, il veille à susciter un esprit d'appartenance, par exemple au travers de signes de reconnaissance de la maisonnée, qui peuvent faire l'objet d'activités dédiées.

Activités

Les activités partent de l'expérience des volontaires et sont largement ouvertes à la mise en situation. Si elles peuvent prendre des formes diverses, elles sont systématiquement, à l'exclusion des bilans individuels, collectives et participatives : activités physiques, visites sur sites, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts, etc. Les activités sont construites sur des principes de pédagogie active et d'éducation non formelle, inspirés des organisations d'éducatrices populaires et du scoutisme.

Les activités du séjour de cohésion sont articulées autour de sept thématiques :

- Activités physiques, sportives et de cohésion ;
- Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ;
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- Culture et patrimoine ;
- Découverte de l'engagement ;
- Défense, sécurité et résilience nationales ;
- Développement durable et transition écologique.

REMISE DE FANION À LA PMM KIEFFER

Le 02 Février 2020, le Capitaine de Frégate **Nicolas DURIEX**, Commandant le commando Kieffer a présidé la cérémonie de remise de fanion de la promotion 2019-2020 de

la Préparation Militaire Marine (PMM) "Capitaine de Frégate Kieffer", qui regroupe une cinquantaine de jeunes stagiaires.



Le Commandant du Commando Kieffer, le CC(R) Nicolas PADBERG et Dominique KIEFFER

Cette cérémonie est un moment important dans leur cycle de formation. Le Capitaine de Frégate Nicolas DURIEX, leur a remis officiellement le fanion qui marque

leur entrée dans l'univers de la Marine nationale. Parents, marins, anciens marins et porte-drapeaux étaient présents aux côtés d'élus locaux et d'habitants. **Dominique KIEFFER** fille de Philippe KIEFFER était présente.



Les Autorités militaires

À l'invitation de son Chef de Centre le CC (R) **Nicolas PADBERG**, l'ACOMAR Île-de-France était présente avec son Vice-président national et Président délégué ACOMAR IDF le PM (H) **Guy BARRAULT** accompagné du Maître



Roland Deschildre

et du SM (H) **Michel FOURRÉ** et du Maître Principal (R) **Alain FOUGERIT**. À noter la présence du LV (R) **Sébastien EYCHENNE** Maire Adjoint de Nogent sur Marne, Adjoint départemental de la Marine du Val de Marne. Le PM (H) **Miché MAGER** Président de l'AAMAC de Vincennes et adhérent ACOMAR IDF était absent et son porte drapeau était présent je tiens à l'en remercier.

Le MP (H) **Roland DESCHILDRE** créateur de cette PMM était présent et également adhérent de l'ACOMAR IDF. À noter la

présence du LV (R) **Sébastien EYCHENNE** Maire Adjoint de Nogent sur Marne, Adjoint départemental de la Marine du Val de Marne.

Créée en 1971, la **PMM "Kieffer"** est une unité du Commandement de la Marine à Paris. Elle se situe dans



LV ® Sébastien Eychenne avec ACOMAR IDF

l'enceinte qui abrite le Groupement Formation Instruction et de Secours de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris à Villeneuve Saint Georges (94).

Elle participe aux commémorations nationales et, nom de l'unité oblige, est aussi présente aux côtés des Fusiliers Marins et Commandos pour certaines manifestations emblématiques, comme les commémorations du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

La **PMM "Kieffer"** accueille chaque année une cinquantaine de stagiaires, garçons et filles, âgés de 16 à 18 ans provenant de tous horizons et dont un grand nombre a pour projet d'intégrer la Marine nationale.

À noter que OUISTREHAM (14) depuis cette année, est la ville marraine de la PMM KIEFFER.

À l'issue de la cérémonie une collation était offerte aux parents et aux autorités.

PM(H) Pierre MATHIEU Chevalier de la Légion d'Honneur



Remise de l'insigne par le CF(H) Cotten de Saint-Ivy

En 2016, le 19 novembre, Pierre Mathieu, ancien pilote de l'Aéronavale était nommé chevalier de la Légion d'honneur ce qui venait couronner 9 ans dans la Marine dont 6 ans en Algérie au cours desquels il a été décoré de la Croix de la Valeur Militaire suivie par une deuxième citation. En 1961, il a été décoré de la Médaille Militaire à 24 ans et, enfin, en 1962, une troisième citation qui lui aurait normalement valu d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur mais n'étant que second maître, cette citation a été décernée en annulant et remplaçant la seconde citation en l'élevant à l'ordre de la brigade. Le Président Hollande a décidé de réduire à 2 citations la possibilité de décerner la Légion d'Honneur de sorte que les 800 heures de vol de guerre de Pierre Mathieu ont été enfin récompensées.

Sa courte mais brillante carrière a débuté en 1954 par son entrée à l'École de Maistrance Pont au Dourdy en Locudy suivie par un cours de pilote aux U.S.A. Macaroné en août 1956, il a été affecté à la 22-F sur la BAN Lartigue-Tafaraoui. Les missions initiales étaient la surveillance maritime (SURMAR) consistant à identifier tous les navires longeant la côte algérienne d'abord entre Oran et Gibraltar avec un passage sur le camp d'entraînement de l'ALN de Nador, contigu à l'enclave espagnole de Melilla jusqu'à ce



qu'un jour les Espagnols se fâchent et fassent décoller deux chasseurs pour intercepter le Neptune. À l'époque les avions étaient en version mouilleurs de mines avec deux tourelles



Le père et l'un de ses fils, très fiers tous les deux

doubles à l'avant et à l'arrière avec des canons de 20 mm et une tourelle dorsale armée de deux mitrailleuses de 12,7 mm.

Aussitôt les chasseurs repérés, le commandant de bord donne l'ordre d'armer la tourelle de queue et la dorsale pendant que l'on mettait la puissance maximale continue ce qui a permis de semer les chasseurs et avec l'aide d'une couche de stratus. Ce parcours a ainsi été abandonné et l'on a laissé les engagés de l'ALN défiler tranquillement dans leur caserne.

Sa carrière a failli s'arrêter brutalement le 19 décembre 1957 en partant en permission de Noël et fêter ses 20 ans avec ses parents. En effet, l'avion, un Armagnac d'Aigle Azur, affrété par Air France, transportait une bombe dans la soute à bagages sous le compartiment toilettes arrière. Elle a explosé au niveau de Lyon en emportant tout le compartiment toilettes dans le vide avec les effets et le siège de l'hôtesse qui, miraculeusement, venait de se lever pour répondre à l'appel d'un passager. La brèche dans le fuselage faisait environ 2 x 2 m mais aucun organe vital n'a été touché de sorte qu'il a pu se poser à Lyon. Un ange gardien veillait ce jour-là.

Le nouveau parcours des SURMAR fut changé pour aller d'Oran à Bizerte. Au cours des 8 à 10 heures de vol, on identifiait de 80 à 100 navires. Il est arrivé une fois que l'on provoque un incident diplomatique avec l'URSS. Un navire proche de la limite des eaux territoriales était à l'arrêt mais personne à bord de l'avion n'a réussi à déchiffrer la totalité des 32 caractères cyrilliques malgré une dizaine de passages au ras de l'eau. Le lendemain, la Pravda publiait un communiqué indiquant que l'URSS protestait pour le survol belliqueux d'un avion français sur un navire océanographique russe en donnant son nom en clair ce qui a permis de compléter le compte rendu de mission. Une autre fois, à la fin de la SURMAR, PREMAR IV donne l'ordre d'aider un escorteur à arraisonner un navire suspect du côté du cap Palos. Le radariste s'étant pris de bec avec le chef de bord, met son radar en veille et, évidemment, le navire n'a pas été trouvé. Retour vers Oran mais PREMAR IV intervient à nouveau pour donner l'ordre d'assister l'escorteur au contact du navire suspect. Le niveau d'essence baisse dangereusement

même en régime économique, les 3500 CV des moteurs consomment 150 litres à l'heure. Enfin, l'Amirauté libère l'avion qui rentre gentiment à Lartigue. Le lendemain, le matelot qui a fait les pleins, indique aux pilotes qu'il restait 30 litres à gauche et 300 litres à droite, soit quelques minutes d'autonomie. On peut imaginer l'angoisse rétrospective... Il s'en est fallu de peu que le vol se termine soit dans l'eau soit sur l'herbe.

L'évolution de la guerre d'Algérie a amené les états-majors à faire participer la Marine à la surveillance nocturne du barrage algéro-marocain avec parfois des luciolages pour aider les troupes au sol à réaliser un bouclage après un franchissement du barrage. Il y avait également 16 bombes de 100 livres en soute mais elles n'ont jamais servi.



L'Armée de l'Air n'ayant pas de bombardiers lourds et les Neptune n'étant pas équipés de viseurs de bombardement, la solution a été trouvée : un B26 Invader en leader avec deux Neptune en ailiers avec 4 tonnes de bombes en soute. La procédure consistait à ouvrir les trappes dès que celle du leader s'ouvraient et de larguer les bombes dès que la première du leader sortait de la soute.

Ainsi, après 2000 heures de vol sur Neptune, Pierre Mathieu a quitté la Marine pour des raisons familiales du fait de son affectation à le 6-F sur Alizé et, donc, le porte-avions. Sa carrière aéronautique s'est ainsi poursuivie dans le civil. Un autre roman...

La cérémonie organisée à Vincennes dans la salle de la Maison du Combattant réunissait de nombreux amis et parents, dont le fils Thierry de Pierre Mathieu, lui-même engagé dans les associations d'anciens combattants, ainsi que des représentants des Municipalités de Vincennes et Saint-Mandé, dont le Maire Patrick Beaudoin. Le Commandant Cotten de Saint Yvi a remis l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur au Premier Maître Pierre Mathieu, après un discours retraçant sa carrière.

La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur dans la joie et la bonne humeur.

Assemblée Générale de l'ACOMAR Île-de-France

Le Président **Guy Barrault** ouvre l'assemblée générale en remerciant **Michel Mager** d'être intervenu pour permettre la tenue de cette réunion dans les locaux de la Maison du Combattant à Vincennes.

Après avoir présenté les différents rapports, le Président fait le point sur les différentes PMM en précisant que l'ACOMAR était toujours présente aux cérémonies de remise de fanion, qu'elle soit invitée officiellement ou non. Une nouvelle PMM a même été créée : la PMM Amiral de Joinville à Neuilly-sur-Seine. Son fanion lui a été remis le 7 décembre 2019 à Neuilly sur Seine en présence du Comte de Paris.

Désormais, la revue annuelle ACOMARIN est distribuée par courriel au mois de décembre.

En la personne d'**Alain Fougerit**, l'ACOMAR est très bien représentée dans le cadre des activités de la Commission Armée Jeunesse. Plusieurs groupes de travail doivent réfléchir sur des sujets précis pendant 3 à 4 mois. L'ACOMAR a reçu les félicitations du Secrétaire Général de la CAJ pour son implication.

Dans les projets d'activités en 2020, **Michel Mager** envisage de proposer une sortie à la batellerie de Conflans Sainte Honorine. D'autre part, une visite de l'usine ARIANE aux Mureaux est également envisagée.

Il est question que l'AG nationale de 2021 se déroule à Paris suivie d'une cérémonie de ravivage de la Flamme. La décision finale sera prise par le Bureau National.

Pour clore l'assemblée générale et avant le verre de l'amitié, le Président remet la médaille de l'Etoile Civique Bronze à **Michel Mager** et à **Pierre Mathieu** pour leur implication dans l'ACOMAR. **Pierre MATHIEU**, excusé, recevra sa médaille de l'Etoile Civique par **Michel MAGER**..

Le Président et le bureau remercient vivement **Pierre Mathieu**, le rédacteur en chef, pour le travail effectué durant l'année écoulée. Il demande aux adhérents qui auraient des articles à faire paraître de les lui communiquer par l'intermédiaire du Président.



[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé. Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]

Les amis de l'ACOMAR sont réunis



L'Etoile Civique et le diplôme pour Michel Mager et Pierre Mathieu



Nicole BEDEL Acomar IDF – PM (H) Guy BARRAULT

Crédits Photos Patrice DI PUMA Acomar IDF

Souvenirs – Souvenirs

J'habite à Ouistreham-Riva-Bella.

Samedi 15 février 2020, je suis invité par Guy BARRAULT à l'assemblée générale de la section Ile de France à Vincennes.

À 6 heures, je roule sur la quatre voies qui mène à Caen. En passant au terminal à Blainville sur Orne, je vois un magnifique cargo, « toutes lumières allumées », en cours de chargement au terminal céréalier. Je me dis, qu'à la fois, je m'écarte et me rapproche de la mer. Je quitte ma ville et mon rivage vers Paris, pour retrouver des amis... anciens de la Royale. Et je me rappelle que mon devoir de citoyen m'a permis de partager une partie de ma vie avec eux. Je suis un officier de sapeurs-pompiers professionnels, aujourd'hui à la retraite. J'ai partagé six mois de ma vie avec les marins pompiers de Rochefort sur Mer. Beaucoup « d'étrangers » à ce beau corps qu'est la Marine assimilent les Marins-Pompiers à Marseille ; dissidence des années 1930 des Marins-Pompiers basés à Toulon. Les Marins-Pompiers défendent les principales installations de la Marine (Arsenaux, bases et certains navires). Ils sont suppléés, dans les structures, où ils sont « absents », par des « sécuritaires ».

En 1975, le Centre École de l'Aéronautique Navale, basé à Rochefort sur Mer, disposait d'une équipe de Marins-Pompiers commandés par le Maître QUILIVIC. Ils dépendaient de l'Arsenal de Brest. Ils étaient mis à la disposition du responsable de la base.

J'ai « embarqué », à leur côté, le 1^{er} novembre 1975 puis débarqué, pour mon retour à la vie civile, le 23 avril 1976.

Cette expérience fut, pour moi, enrichissante. À cette époque, le CEAN partageait une partie de ses installations avec la BA 721 de l'Armée de l'Air ; actuellement installée à Saint-Agnant. Ainsi, nous étions amenés à travailler avec les sapeurs-pompiers de cette autre belle arme. Nous devions contrôler toutes les installations dédiées à la défense contre l'incendie de toutes les structures marines Rochefortaises :

- CEAN ;
- Arsenal ;
- Préfecture Maritime (j'ai connu le dernier Préfet Maritime de Rochefort) ;
- L'école des Fourriers, devenue école inter arme basée à Querqueville dans la Manche.
- Organiser et assurer la lutte l'incendie propre au CEAN et ses aéronefs ; les autres installations

étaient défendues par des sécuritaires renforcés par sapeurs-pompiers civils.

Bien entendu, une partie de notre emploi du temps était consacré à notre entraînement. Je me rappelle de trois exercices :

- Le premier intéressait un feu à bord d'un « Breguet Atlantique ». J'ai dû, à l'aide de la tenue de pénétration, d'un ARI et d'une ligne de vie extraire le pilote puis le copilote, porteurs de leurs parachutes et sanglés sur leurs sièges, puis les diriger vers la trappe d'évacuation, située sous la carlingue ;
- Pour le deuxième, équipé de la même manière, je suis allé récupérer le pilote d'un Fouga

Magister allongé entre les deux roues situées sous les ailes ;

- Le troisième concernait un incendie de bâtiment. Il a été partagé avec les sapeurs-pompiers de l'Armée de l'air et des sapeurs-pompiers civils venus avec une EPA, (Échelle Pivotante Automatique), dotée d'une nacelle ; équipement rare à cette époque. Un petit tour dans celle-ci m'a valu une réprimande de la part du QM1 ANDRÉ, (cf. photo numéro 1). Il avait dû rouler les tuyaux sans mon aide. Je site son nom car pour moi, au sein de cette structure, il a été comme un père. J'aimerais le retrouver.

Enfin, je termine ce propos en évoquant l'un des plus dangereux incendies de ma carrière. Lors d'une fin d'après-midi du mois de décembre 1975, nous étions en surveillance de piste, à bord de notre véhicule, dans l'attente d'un hélicoptère. La nuit semblait tomber prématurément. En fait, il s'agissait d'une obscurité artificielle provoquée par un feu de toiture d'un des bâtiments de l'Armée de l'Air. Nous avons alerté la tour de contrôle que la surveillance était annulée. L'aéronef a été détourné sur une autre base. Nous sommes allés attaquer et éteindre ce feu, en renfort des sapeurs-pompiers de l'Armée de l'Air. Plusieurs dizaines de bouteilles de gaz de chantier et deux chaudrons de goudron se trouvaient dans le brasier. Je précise qu'une isolation de cette toiture, par multicouches était en cours. Trois de ces bouteilles ont exposé. L'une d'entre elles, totalement coupée en deux dans le sens de la longueur, est retombée à environ un mètre de moi et du conducteur de l'engin pompe. Notre heure n'était pas arrivée.

Voici une de mes expériences extraite de mes trente-neuf ans consacrés au sauvetage des vies humaines et à la lutte contre l'incendie.



**Photo 1, 2 et 3 – Exercice en 1976 avec les pompiers de l'air et les civils. Sur la 2^{ème} photo, 2 PS :
Celui de la Marine, en rouge (châssis Renault),-celui de l'armée de l'air (châssis Citroën)
tous deux d'un emport de 1500 litres d'eau et équipés d'une pompe 1000/15**



Figure 4 - Le quart du Noël 1975 au poste des marins-pompiers de Rochefort sur mer

**Texte et crédit photos : Major Michel QUIQUEMELLE
Ancien Sapeur-Pompier
Ancien sauveteur en mer SNSM**



À bientôt nous espérons et
prenez soin de vous